COUPE de PINS VIFS sur la PARCELLE de BOURASSOUZE et MISE en PLACE d'un MOBILE HOME

L'ADDUFU est intervenue dès samedi 15 septembre 2018 auprès de la mairie de La Teste pour dénoncer ces agissements.
Le mardi 18 septembre le syndic des Usagers de La Teste s'est rendu sur les lieux pour faire arrêter le chantier
Mercredi 19 septembre une parution sur le site de la Dépêche du Bassin et un reportage de FR3 Aquitaine ont permis d'informer le public.
Cliquer ici pour voir la parution de La Dépêche du Bassin.
(https://www.ladepechedubassin.fr/2018/09/18/foret-usagere-importante-coupe-de-bois-reagir/)

Cliquer ici pour lire l'article de La Dépêche du Bassin du jeudi 27/9/2018
Cliquer ici pour voir le reportage de FR3 Aquitaine
(https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/gironde/arcachon/teste-buch-abattage-illegal-plus-hectare-pins-foret-usagere-1544094.html)

Les services administratifs se sont rendus sur les lieux mercredi 19/9 dans l'après midi pour dresser les procès verbaux
L'ADDUFU va poursuivre le propriétaire pour les deux infractions: la coupe illégale de pins vifs et la mise en place du mobile home